RCS : BORDEAUX Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00270

Numéro SIREN: 451 796 049

Nom ou dénomination : CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt 10835

T. CC. 1 1	
reffe du tribunal de commerce de Bordeaux : dépôt N°10835 en date du 05/06/2019	
Tableaux fiscaux Réel Normal	
Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux	
de Bordeaux - 5 JUIN 2019	
sous le N°10.835	
sous le N°(UD)	
·	



		outgaint (autility) (general des impôts)						
Dé	signa	tion de l'entreprise SARL CONCEPT ENTREPRISE INFO	ORMA	TIQUE	Du	ırée d	le l'exercice exprimée en no	mbre de mois* [12
Ad	resse	de l'entreprise 100 avenue de Saige 33600 PESSAC					Durée de l'exerci	ce précédent* <u>12</u>
Nu	méro	SIRET* 4 5 1 7 9 6 0 4 9 0 0 0 4	2					Néant *
								Exercice N clos le, 31/12/2018
			F		Brut I	1	Amortissements, provisions	Net
		Capital souscrit non appelé	(I) /	AA		╁	2	3
	ES	Frais d'établissement *	-	AB		AC		
	ORELL	Frais de développement *		CX		CC		
	CORP	Concessions, brevets et droits similaires		AF -		4		·
	ONS II	Fonds commercial (1)	-	 		AC		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles		AH	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	OMOBI	Avances et acomptes sur immobilisa-	-	AJ -		AK		
		tions incorporelles	\dashv	AL		-AM		- 1
ů,	RELLE	Terrains		AN		- AC		
ACTIF IMMOBILISE*	ORPO	Constructions Installations techniques, matériel et	-1	AP		ΑÇ		
OW.	ONS C	outillage industriels]^	AR		AS		
TIFU	LISATI	Autres immobilisations corporelles		AT	73 063	AU	26 668	46 395
Ą	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	/	AV		AW	/	
		Avances et acomptes	_/	AX		AY	,	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	•	cs		СТ		
	ANCIE	Autres participations	_](CU		CV		
	4S FIN,	Créances rattachées à des participations]I	3B		ВС	;	
	(OTTA)	Autres titres immobilisés		3D		BE	,	
	OBILIS	Prêts	1	BF		BG		
	¥	Autres immobilisations financières*	I	зн	75	ВІ		75
		TOTAL (II)]	вј	73 138	BK	26 668	46 470
		Matières premières, approvisionnements		BL		ВМ	[
		En cours de production de biens	F	BN		BO		
	STOCKS	En cours de production de services		3P		BQ		-
	ST	Produits intermédiaires et finis		BR		BS		···
Ž		Marchandises		BT T	9 766	BU		9 766
2		Avances et acomptes versés sur commandes		3V		BW	,	
ACTIF CIRCULANT	es.	Clients et comptes rattachés (3)*		3X	73 570	BY		69 800
Ą	CRÉANCES	Autres créances (3)	-	BZ	3 455	CA		3 455
	ਲੋ	Capital souscrit et appelé, non versé		CB -	3 433	CC		3 433
	ສ	Valeurs mobilières de placement		<u> </u>	22	CE		
	DIVERS	(dont actions propres : Disponibilités				CG		22
		Charges constatées d'avance (3)*		CH	392 073	CI		392 073
	a	TOTAL (I	—	CJ	3 376	CK		3 376
Ŝ	isatio			w	482 265	100	3 769	478 495
Comptes	égulan			-		-	1	
_	ge		_	CM		-	ļ -	
			-	ZN		\vdash	14	<u> </u>
	wa!s	TOTAL GÉNÉRAL (I à V		(O)	555 403	\vdash	1A 30 437	524 965
Cla	ise de	(1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an circum dimmobilisations financières reserve		CP		-	(3) Part à plus d'un an CR	
le p	roprié			Stocks:			Créances :	



De	signa	tion de l'entreprise SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE		Néant *
				Exercice N
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	7 700
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC	
	:	Réserve légale (3)	DD	770
	SES.	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	ROP	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	
	CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	213 732
	PITA	Report à nouveau	DH	
'	ర	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 671
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL	245 874
Autres fonds	S	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
fres f	propr	Avances conditionnées	DN	
Ψ		TOTAL (II)	DO	
Suo	Ses lace	Provisions pour risques	DP	
ovisi	pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ	
-E	g 9	TOTAL (III)	DR	
		Emprunts obligataires convertibles	DS	
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 430
5	155 (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 000
Ì	31 F	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	40 685
2	UEI	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 209
			DY	22 766
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Con	nnte		EA	
rég	npte rul.	Produits constatés d'avance (4)	EB -	
			EC	279 091
			ED	
			EE	524 965
	(1)	,	1B	
			1C	
'OIS	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
RENVOIS			1E	
124	(3)		EF	
	(4)		EG	227 974
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désign	nation de l'e	ntreprise :	SARL CON	CEPT ENTRE	PRISE IN	VFOR	QITAM	UE			-				N	éant [*
												Exercice N					
					F		Fran	ce		liv	Exp raisons in	ortations et	utaires		Total	l	
	Ventes de	marchand	lises*		F	Α	9	14	041	FB	1			FC		914	04:
	Production	n wandwa	biens *		F	D C	•			FE				FF			
NO	Production	n vendue	services *		F	c[_	1	18	983	FH	-	'	***	FI	:	118	983
ТАП	Chiffres	d'affaires	nets *		F	ับ	1 0	33	024	FK				FL	1 (033	024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Productio	n stockée*	1											FM			
D'EX	Productio	n immobil	isée*	<u> </u>										FN			
I STI	Subvention	ns d'explo	itation											FO			
CODE	Reprises s	sur amortis	sements et pr	ovisions, transfer	ts de charge:	s* (9)								FP		1	32
PR	Autres pro	oduits (1) ([11]											FQ			1
								Tot	al des p	rodı	ıits d'ex	ploitation ((2) (I)	FR	1 (034	36
	Achats de	marchand	ises (y comp	is droits de doua	ne)*									FS	(582	14
	Variation	de stock (1	marchandises)*										FT		41	36
	Achats de	matières p	oremières et a	utres approvision	mements (y	compr	is droits	de do	uane)*			_		FU			
	Variation	de stock (1	matières pren	ières et approvis	ionnements)	*								FV			
NOL	Autres ac	hats et cha	rges externes	(3) (6 bis)*										FW		125	76
)ITA:	Impôts, ta	xes et vers	ements assim	ilés*										FX		5	93
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires e	t traitemen	ts*											FY	:	120	36
D'E	Charges s	ociales (10))											FZ		14	90
CGES	z o	Sur imana	bilisations	- dotations aux	amortisseme	nts*			W.					GA		9	76
HAF	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur mimo	diffsations	- dotations aux	provisions*	_								GB		· · · ·	
0	OTA)	Sur actif c	irculant : dot	ations aux provis	ions*						_			GC		2	69
	D'E	Pour risqu	es et charges	: dotations aux p	rovisions									GD		•	
	Autres ch	arges (12)												GE			2
								Tota	al des c	harg	es d'exp	loitation (4) (II)	GF	1 (002	95
1 - R	ÉSULTAT	D'EXPLC	I) NOITATION	- II)										GG		31	
opérations en commun	Bénéfice a	attribué ou	perte transfé	·ée*			•						(III)	GH			
opera co cor	Perte supp	ortée ou b	énéfice trans	řéré*									(IV)	GI	•		
	Produits f	inanciers d	e participatio	ns (5)										GJ			27
TER	Produits d	es autres v	aleurs mobili	ères et créances o	le l'actif imn	nobili	sé (5)							GK			
IANC	Autres int	érêts et pro	duits assimil	és (5)				-						GL			
PRODUITS FINANCIERS	Reprises s	ur provisio	ons et transfei	ts de charges				• •						GM	·-·· ·-·		
TIDC	Différence	es positive:	s de change											GN -			
PROI	Produits n	ets sur ces	sions de vale	urs mobilières de	placement									Go			
									Tota	l des	produi	s financie:	rs (V)	GP			27
ERES	Dotations	financière	s aux amortis	sements et provis	ions*							**		GQ			
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et	charges as	ssimilées (6)											GR	•		14
FINA	Différence	es négative	s de change					-						GS			
RGES	Charges n	ettes sur ce	essions de val	eurs mobilières d	le placement									GT	-		
CHAI									Total	des	charges	financière	(VI)	GU			14
	ÉSULTAT	FINANCI	ER (V - VI)							-	-		-	GV	_		12
3 - R	ÉSULTAT	COURAN	IT AVANT I	MPÔTS (I - II +	III - IV + V -	- VI)								GW		31	-

Г)ésigna	ition de	e l'entreprise SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE			Néant *
					T	Exercice N
	N.	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion		НА	
Į į	NNEL NNEL	Prod	uits exceptionnels sur opérations en capital *		НВ	
L Car	EXCEPTIONNELS	Repri	ises sur provisions et transferts de charges		нс	
	EXC		Total des produits exce	ptionnels (7) (VII)	HD	
	LLES	Char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 199
750	SSE	Char	ges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	355
1	EXCEPTIONNELLES	Dota	tions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
L	Ĕ		Total des charges except	tionnelles (7) (VIII)	НН	3 554
4	- RÉ	SULT	TAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		НІ	(3 554)
F	articip	ation c	les salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	НЈ	
	mpôts	sur les	bénéfices *	(X)	НК	4 309
<u> </u> _			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + V		HL	1 034 642
<u>_</u>			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI +	VIII + IX + X)	НМ	1 010 970
<u>_</u>	5 - BE		CE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 671
	(1)	Don	t produits nets partiels sur opérations à long terme		но	
	(2) [Dont {	produits de locations immobilières		НҮ	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Crédit-bail mobilier *		1G	
	(3) [Dont {	HP			
			- Crédit-bail immobilier	7.1	НQ	
	(4)		charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)		produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)		intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)		dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	*** ***	НХ	
	(6ter)		amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
Sis	(9)		transferts de charges		A1	1 324
RENVOIS	(10)		cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
2	(11)		redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)		redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	comple	émentaires personnelles : facultatives A0 obligatoire	es A9	Exerc	cice N
	"	joindre	en annexe): (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
			ités, amendes fiscales et pénales	170		
			s charges exceptionnelles sur opérations de gestion urs comptables des éléments d'actif cédés	3 029		
	<u></u>	aleu		1		
	-					
		T 15 31 .			Exerc	cice N
	(8)	Détail c	les produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures		Produits antérieurs
						
	-			<u> </u>		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(5)

٢	-	lu Code général des i				NAME OF THE OFFICE OF THE OFFI		•••		 \
ŀ	Dési	gnation de l'e	entreprise <u>SARL CONC</u>	EPT ENTREPRISE IN	VEO!		-	Augme	ntation	Néant Néant
	CA	DRE A	IMMOBILIS	ATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	CC	onsécutives à une réévaluation pratiquée u cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
1	ZRP.	Frais d'établis	sement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	2	D9	3
	INCORP	Autres poste:	s d'immobilisations incorpo	orelles TOTAL II	КD		KE		KF	
8		Terrains			KG		КН		KI	
	Ì	Sur sol	propre Dont Composants L9		KJ		KK	www.asiv.so.com	KĿ	•- ·· ·
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Sur sol	d'autrui Dont Composants M1		KM		KN	* .a.13. q.65	ко	
	ŀ	lnstallatio	ns générales, agencements Dos		KP		1		KR	
티	ŀ	Installations tech	ements des constructions * Compo minues, matérie! Dos	sants	H	2 188	KQ	·	KU	
	LES	et outillage indu	striels Compo ons générales, agencements,	sants 1413	KS		KT			
e bas	CORPORELLES	aménager	nents divers *		KV	1 069	KW		KX	624
9	RPO	Matériel d	le transport*		KY	18 638	KZ		LA	50 137
1	8	Matériel d et mobilie	r informatique		LB	4 960	LC		LD	1 485
1		Emballage divers *	es récupérables et		LE		LF		LG	
		Immobilisa	tions corporelles en cours		LH		LI		IJ	
	Ī	Avances et	acomptes		LK				LM	
-				TOTAL III	LN	26 856	ro		LP	52 246
Ī		Participatio	ns évaluées par mise en éq	uivalence	8G		8M		8T	
	ES	Autres part	-		8U		8V		8W	-
١	FINANCIÈRES	-	s immobilisés		1P		1R		18	
	NAN			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1T	75	10		17	
1	E	Prets et auti	res immobilisations financi		┨		1 1		1	
ŀ				TOTAL IV	LQ	75	LR		LS	
-		10	OTAL GÉNÉRAL (I + II	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ØC	26 931	ØH		ØJ	52 246 Evaluation légale * ou évaluation
١	CA	ADRE B	IMMOBILISATIONS	par virement de poste	minuti	par cessions à des tiers ou mises	-	Valeur brute des immobilisations à	L	par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi-
ļ				à poste	<u> </u>	hors service ou résultant d'une mise en équivalence		la fin de l'exercice		lisations en fin d'exercice
	ORP.	Frais d'établi et de dévelop		IN	СØ		DØ		D7	
L	Š	Autres postes relles	d'immobilisations incorpo- TOTAL II	10	LV		LW		1X	
		Terrains		IP	LX		LY		LZ	
			Sur soi propre	IQ	MA		MB		MC	
		Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	V 1. V.	MF	
			Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		МН		МІ	
	LES	Installations t	echniques, matériel et outil-	IT	MJ	2 188	MK		ML	
	CORPORELLES	rage moustrie	Inst. gales., agencts, amé- nagements divers	וט	MM		MN	624	МО	
	SRPC	Autres	Matériel de transport	IV	MP		MQ	68 775	MR	
	ŏ	immobilisation	Matériel de bureau et		-	2 781	1	3 663		
		corporelles	informatique, mobilier	IW	MS	2 /81	MT	3 663	MU	
			Emballages récupérables et divers *		MV		MW		MX	
			ons corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB	
		Avances et	acomptes	NC NC	ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY	NG	6 039	NH	73 063	NI	
	ر ,	Participation mise en équ	ns évaluées par ivalence	IZ	ØU		M7		øw	
	FINANCIÈRES	Autres parti	cipations	10	øx		ØY		ØZ	
	NCL	Autres titres	immobilisés	II .	2B		2C		2D	
	FIN	Prêts et autre	s immobilisations financières	I2	2E		2F	75	2G	
اءِ	1		TOTAL IV	13	NJ		NK	75	2H	
ega Group	тс	TAL GÉNÉ	RAL (I + II + III + IV)	14	ØK	6 039	ØL	73 138	ØM	
şL	10	TAL GENE	NAL (I T II T III T IV)	* Des explications	UK	0 033	DL.	/3 138	ויוטן	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2019 DGFiP N° 2054 bis

		·-		-	Exercice	N clos le : \ 31	/12/2018							
	Les entreprises ayant	t pratiqué la réévaluat déclaration jusqu'à (e	ion légale de leurs in	nmobilisations amort	tissables (art. 238 bis	J du CGI) doivent jo	indre							
Dés	ignation de l'entreprise : SARL (provision speciale (co	or. o) devient hane.	Néant X *							
CA	DRE A		montant des écarts	Utilisation de la r	narge supplémentaire	d'amortissement	<u> </u>							
0.		(601. 1 – 6	col. 2) (1)		e l'exercice	d amortissement	Montant de la provision spéciale à							
		Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle	Montant cumulé à la fin de l'exercice	la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2)							
		des immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)	(4)	- col. 5 (5)]							
1	Concessions, brevets et	1	2	3	4	5	6							
	droits similaires													
	Fonds commercial													
	Terrains													
	Constructions Installations techniques													
	mat. et out. industriels Autres immobilisations				·									
	corporelles													
	Immobilisations en cours				-									
	8 Participations													
	9 Autres titres immobilisés													
10	TOTAUX													
	Les augmentations du montant brut et c tions amortissables réévaluées dans les Le montant des écarts est obtenu en sor	conditions définies à l'ar	ticle 238 bis i du code 🥫	général des impôts et figu	es qui ont été apportées a rant à l'actif de l'entrep	u montant des immobili rise au début de l'exerci	sa- ce.							
i .	Porter dans cette colonne le supplémen		-	• •	•									
(3)	Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'an	obilisations réévaluées co nortissement.	édées au cours de l'exerc	cice. Il convient d'y repor	ter, l'année de la cession	n de l'élément, le solde r	ion							
	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exerc	aux colonnes 3 et 4 ;	esure où ce montant corr	espond à des éléments fix	zurant à l'actif de l'entre	prise au début de l'exerc	vice							
	Le montant total de la provision spécia													
		······································												
	DRE B FICITS REPORTABLES AU :	31 DÉCEMBRE 197	76 IMPUTÉS SUR	LA PROVISION SE	PÉCIALE AU POIN	NT DE VUE FISCA	L							
1 -	- FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION SPI	ÉCIALE AU DÉBUT	DE L'EXERCICE	*************************									
2 -	- FRACTION RATTACHÉE A	U RÉSULTAT DE L'I	EXERCICE	***************************************	***************************************									
3 -	- FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION SPI	ÉCIALE EN FIN D'I	EXERCICE	***************************************									
	Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.													
	Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.													
	Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.													
	* Des explications concernant cette ru	brique sont données dans	la notice nº 2012											

_	$\overline{}$	`
/	\sim	٦
1	n	
`	_	_/

Dés	ignation de	l'ent	reprise SARL	CON	NCEPT	ENTRE	PRI	ISE INFO	ORMZ	\TI(QUE									Néa	nt []*
CAE	DRE A			SIT	UATIO	NS ET M		VEMENTS (OU VENA							SSEMENT	S T	ECHNIC	UES				·
11	MMOBILIS	ATION	NS AMORTISSAB	LES	Mo	ontant des au début		ortissements 'exercice	. A	ugme	entations : de l'exerci	dotation ice	ns	Dimi afféi	nutions : am rents aux élé de l'actif et :	men	ts sortis		tant de l'Ia fin			
	d'établiss développe			TAL	L I CY				EL					EM	-, -			EN	4 N.	ì		
Autr	es immobi rporelles		ns	TAL	II PE				PF	П				PG	•			PH	-	-		
Terr	-				PI				PJ					PK		_		PL				
	-	Sur s	ol propre		— PM				PN	_			၂	PO				PQ				
Const	tructions		ol d'autrui		PR				PS				_	PT				PU				
	1_		énérales, agenceme gements des constr	nts,	PV				PW					PX				PY			٠,	<u> </u>
Insta	llations tec	hniqu	es, matériel et	uction	PZ		2	188	QA				-	QB		- 1	L88	oc -				
	lage indust	Inst. g	énérales., agencem	ents,			_	606	OE			173	_	QF			713	QG			66	
			gements divers		QH		1.4	851	QI		٥	166	-	01	 			QK -		24	017	
		Matér	iel de bureau et	—	QL			936	QM	—		428	\dashv	QN QN			781	00 Q0			583	
corp	F	Emba	natique, mobilier Ilages récupérabl		OP				┨`╏	\vdash		420	_				781				563	<u> </u>
···	et divers TOTAL I			— `			503	QR			560		QS				QT		0.5			
	TOTAL II TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III			`			583	QV	_		768	_	QW			583	QX			668		
					GÉNÉRAL (I + II + III) ØN 22 583 ØP 9 768 ØQ 5 683 ØR								26	668	3							
CAI	DRE B		VENTILAT	DES M	OUVEN	MENT	TS AFFEC	TAN'	T LA	PROVIS	SION P	ΟU	RAN	MORTISSE	ME	NTS DÉ	ROG	ATOIF	RES			
			-	OTATIO	ONS		····						REP.	RISES			ouvem					
		1	Colonne 1 férentiel de durée	Colonne		Amo	Colonne 3 mortissement fiscal			Colonne érentiel de				onne 5	Am	Colonn			amortis a fin de			
Frais éta	nobilisations Colonne 1 Différentiel de durée et autres établissements				iode dég	ressii	exceptionnel N2			1/2	et autres			loae (dégressif		exception			 		
Autres i	TOTAL I	1 1								N3			N4			N5			N6			
	TOTAL I	1 1		N8			P6			P7			P8			P9			- Q1			
Term		Q2	- 1/2	Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8			
:월	sol propre	Q9		Ri			R2			R3			R4			R5	ļ		R6			
Sur Sur	r sol d'autrui	R7		R8			R9			S1			S2			S 3			_ \$4	_		
et a	. gales, agenc im. des const.	S5		S6			S7			S8			S9			Tl	-		T2			
mat.	techniques et outillage	T3		T4			T5			T6			T7			T8			T9			
g am	t. gales, agend . divers	UI		U2			U3			U4			U5		_	U6			U7			
Ma trai	tériel de nsport	U8		U9			VI			V2			V3			V4			V5			
info	it, bureau et orm, mobilier	V6		V7			V8			V9			W1			W2			W3			
Em réc	nballages up. et divers	W4		W5	ı	_	W6			W7			W8			₩9			X1			
	TOTAL III	X2		Х3			X4			X5			X6			X7			X8			
Frais d'a	acquisition de e participation DTAL IV	NL						-		NM									NO			
Tota	TOTALIV otal général NP NQ					NR			NS			NT			NU			NV				
Total gér	Otal général non ventilé (NP+NQ+NR)						nérai n S+NT+	on ventilé	NY	++					Total g	énéra	l non ventilé -NY)		NZ	<u> </u>		
	ADRE C					(.1.	31.111	_10)						- 1		(.111	11)	1			-	
AFF	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE FECTANT LES CHARGES RÉPART SUR PLUSIEURS EXERCICES*					FECTANT LES CHARGES RÉPARTIES Montant net au début			Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice		`			
Frai	is d'émissi	on d'e	emprunt à étaler										Z9				Z8					
Prir	mes de rem	bours	sement des obliga										SP				SR					



D	ésignation de l'en	streprise <u>SARL CON</u>	ICE	PT ENTREPRISE IN	FOR	MATIQUE					Néant *
	Nature des	provisions		Montant au début de l'exercice I		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice . 3		-	Montant de l'exercice 4
	Provisions pour gisements minic	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ	್ ಏಜ್.	TC		
ıtées	Provisions pour (art. 237 bis A-	investissement	3U		TD		TE	. ,	TF		
Provisions réglementées		hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		TI		-
s rég	Amortissements	dérogatoires	3X		TM		TN		то		-
ision	Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5	٠.,	D6		
Pro		prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
		ns réglementées (1)	3Y		TP		ΤQ		TR		*****
		TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour	litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H		<u></u>
ses	Provisions pour terme	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	_	
char	Provisions pour	amendes et pénalités	4N		4P		4R		45		-
nes et		pertes de change	4T		4U]4W		
rrisq	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X				4Z		5A		
mod :	Provisions pour	impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
Provisions pour risques et charges		renouvellement des *	5F		5H		5J		5K		
Prov	Provisions pour et grandes révisi		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour fiscales sur cong	charges sociales et és à payer *	5R		5\$		5T		5U		
	Autres provision charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
		TOTAL II	5Z		ΤV		TW		TX		•
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
g		– corporelles	6E		6F		6G		6H		
ciatio	sur immobilisations	 titres mis en équivalence 	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
dépré		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
mod		– autres immobilisa– tions financières (1)*	Ø6		97		Ø8		Ø9		
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en	cours	6N		6P		6R		65		
rovis	Sur comptes clie		6T	1 073	6U	2 696	6V		6W		3 769
1	Autres provision dépréciation (1)	ns pour	6X		6Y		6Z		7A		
		TOTAL III	7B	1 073	TY	2 696	TZ		UA		3 769
	TOTAL C	ÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 073	UB	2 696	υc		เข		3 769
			_	d'exploitation	UE	2 696	UF				
		Dont dotations / et reprises	_	financières	UG		UH				
			_	exceptionnelles	UJ		UK	, <u> </u>			
Tit	res mis en équival	ence : montant de la dép	réciat	ion à la clôture de l'exercic	e calc	ulé selon les règles prévues	à l'a	rticle 39–1–5° du C.G.I	10		

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe !!! au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

	du Code général	acs impôts	Désignation de l'entrepris	se : S	ARL (CONC	EPT E	TREP	RISE	INFOF	RMA'	rioue					Néant	
CA	DRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	. <u></u>				ntant br	• •			A I an au	plus			A	plus d'un	
<u> </u>		rattacl	hées à des participations			UL		!	·····	UM		2			UN		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1)					1 1				- UR				_	us -			
DE L		· ·	lisations financières			UP				UV				_	Uw -			75
			ou litigieux			UT			521	1011		•	4 52	_	- · ·		~~.	/5
	Autres cr					VA L									-1544-	-		
	Créance repré	sentative	de titres (Provision pour dépréciation 110)		11	UX		69	048	-		6:	9 048	8	3 11	•		
CIRCULANT	Personne		antie • (attérieurement constituée • UU mptes rattachés			Z1 	-				,		•	-			······	
15		-	et autres organismes sociaux			UY L				-			·	-		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
GR	Securite .		Impôts sur les bénéfices			UZ										·		
DE L'ACTIF	Etat et au	ıtres 📙				VM				-								
E L'A	collectiv	ites	Taxe sur la valeur ajoutée			VB		3	455			:	3 455	5				
🖺	publiqu	·" -	Autres impôts, taxes et versements ass	similé	:s 	VN										·~.		
			Divers			VP		·		-							 	
	Groupe e		iés (2) s (dont créances relatives à des opéral			vc				<u> </u>				_				
	de pensio	on de ti	tres)	ions		VR												
	Charges co.	nstatée	s d'avance			vs		3	376				3 376	5				
				TOT	TAUX	VT		80	478	VU		8(403	3	VV			75
S	(1)	Montan	- Prêts accordés en cours d'exerc	cice		VD												
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obtenus en cou	ırs d'e	xercice	VE												
RE	(2) Prêts	s et ava	ances consentis aux associés (personne	es phy	/siques)	VF												
CA	DRE B		ÉTAT DES DETTES		Мо	ontant l	orut		A 1 an au 2	plus		A plus d'1	an et 5 a	ns au	plus	A	plus de 5 a 4	ans
Emj	prunts obli	gataire	es convertibles (1)	7Y					·				- <u>-</u>					
Aut	res empru	nts obli	igataires (1)	7Z													····	
Eı	mprunts et auprès d		à 1 an maximum à l'origine	VG														
	établissem de crédit	ents	à plus d'1 an à l'origine	VH		18	430		7	998	В		10	43	1		 	
Emp			nancières divers (1) (2)	8A									•••		_			
Fou	rnisseurs e	t comp	otes rattachés	8B		 177	209		177	209	9					<u>-</u>		
Pers	sonnel et c	omptes	s rattachés	8C			006			006	-							
			itres organismes sociaux	8D			936			936			-		-			
-	tat et		ts sur les bénéfices	8E			668	 		. 668	-							
	utres	<u> </u>	sur la valeur ajoutée	vw			529			529	\dashv				_			
ł	ectivités		ations cautionnées	VX			323			523	-							
l	bliques		s impôts, taxes et assimilés	vQ			627				7							
			ations et comptes rattachés	81			627	ļ ——		627	' 							
	upe et asso		<u> </u>	┨─┤			000				\dashv							
Autr	res dettes (dont de	ettes relatives à des	VI		20	000	ļ	20	000	U				-			
opér	rations de j	ensior	1 de titres) de titres empruntés	8K		-					_							
ou re	emis en ga	rantie	*	7.2							_							
Proc	duits const	atés d'		8L							_							
8			TOTAUX	VY VJ			406	VZ		974			10	_				
RENVOIS	(1)		souscrits en cours d'exercice	·	23	000	(2) N	ontant des s auprès de	es associ	empri iés pe	ints et dette rsonnes ph	es contra sysiques	c- \	VL				
E E	Em	prunts	remboursés en cours d'exercice	VK		9	214	* Des	explication	ns conce	ernant	cette rubri	que sont	donn	ées dar	s la noti	ce n° 2032	!

Formulaire du Cod	e obligatoire (article 53 A le général des impôts)			(9)	DET	ERMINA	ATIC	N DU RÍ	ESULTAT FIS	SCA	L	DGFiP	N°	2058-A	2019
Désigna	tion de l'entrepr	ise: SA	RL (CONCEPT	ENTRE	PRISE I	NFOF	MATIQUE				Néant 🔲	*]	Exercice N	•
I. RÉ	INTÉGRAT	IONS						BÉN	ÉFICE COMPT	ABL	E DE I	'EXERCICE	WA	23	671
	Rémunération	du travail d	e l'exp	ploitant ou d	les associ	és (entrepris	es à l'	IR)					WB		
	Avantages pers				WD		Amort	tissements exc	édentaires (art. 39-4 ents non déductibles	du C.G	.I.) WE	2 100	XE	4	160
sen	Autres charge:	s et dépense	s som	ptuaires	WF		Taxe	sur les véhic	ules des sociétés		Wo	2 060	1		
nises Itat f	Fraction des loye	ers à réintégro			RA		/ Par		dispensée de réint	égratio			1		
ı adr résu	d'un crédit bail i Provisions et d	harges à pa	ver no	on	- 			. 239 sexies	D) es à des états et ter	ritoire			4!		
15 E01	déductibles (c	f. tableau 20)58-B	, cadre III)	WI		non c	oopératifs no	n déductibles (cf. 2	067–B	IS) ^^		XW	-	170
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Amendes et pe				WJ	170	Charg	ges financière	s (art. 212 bis) *		XZ		-		
ਹ ੜ੍ਹੇ	Réintégrations								· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			• • •	XY	1988 1175 1 F	,
	Impôt sur les s Bénéfices réalisés	•	41		e 2032)		Dácul	tats bénéficiai	roc viede			····	. 17		669
(uote part	de personnes ou u	GIE	WL			504 1 14	à l'ar	ticle 209 B du					K7		
.g .g	Moins-v		(1)	mposées au : 12,8 % pour	taux de 1 les entrej	5 % ou de 19 prises soumi	9 % ses à l	'impôt sur le	revenu)				18		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	long te	rme) – ii	mposées au	taux de 0	%				•		•	ZN		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	F	raction impo	osable	des plus-val	lues réali	sées au		(- Plus-	values nettes à cou	ırt ten	me		$ _{WN} $		
2 _ .				ercices antéi		5005 44		- Plus-	values soumises a	u régi	me des	fusions	wo		-
	Écarts de vale	ure liquidati	vec cu	Ir OPCVM*	(entrenr	ises à l'IS)		<u>``</u>					XR		
	Leans de vale	Ir	itérêts (excédentaires		su su		Zon	es d'entreprises*	,,,,			+		600
éintégrat étailler si	tions diverses à ur feuillet séparé D(·1-3 et 212 du étrangers anté					to must de 12.9/ des	W			⊣wo		600
			éduit pa	ar les PME (ar	rt. 209C)	" SX			-values à taux zéro	M8					
Réintég	ration des charge	es affectées	aux ac	ctivités éligil	bles au re	gime de la t	axatio	n au tonnage					YI		
Résultat	t fiscal afférent à	l'activité re	elevan	t du régime	optionne	l de taxation	au tor	nage					Y3		
		_										TOTAL	WR	33	270
II. D	ÉDUCTION	IS							PERTE COMPT	CARL	E DE I	ZEXERCICE	ws		
Quote-r	part dans les pert	es subies na	ir line	société de n	ersonnes	ou un G I F	*						WT		
								ultata annustah	les de l'exercice (cf.	4a L 1 - a	2050 T	111)	WU		
10412101	is et charges a paye							·····	à l'impôt sur le r			, caure iii)	-1 1		
		1 —				% pour les er	ntrepri	ses soumises	a i impot sur le r	evenu			- WV	-	
9	Plus-values nettes	- impos	ées au	taux de 0 %	ó								-WH		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	à	- impos	ées au	taux de 19%	6								WP		
an part differe	long terme	- imput	ées su	r les moins-	values ne	ttes à long te	erme a	ntérieures					ww		
positions		- imput	ées sui	r les déficits	antérieu	rs							XB		
s d'in	Autres plus-	alues impo	sées a	u taux de 19	%								16		
egine g	Fraction des	olus-values	nettes	s à court tern	ne de l'ex	cercice dont	l'impo	sition est di	férée*		*****		wz	_	
~	Régime des s	ociétés mère	es et d	es filiales *	/ Quot	e-part des fr	ais et	charges resta	nt imposable à	1		·····) XA	-	
	Produit net de		•			ire des produ			L	<u>\</u>			4		
-	Déduction au			s investissen	nents rea	lises dans les	s colle	ctivites d'Oi	tre-mer*.				ZY		
	Majoration d			Ť ·	Entrer	orises nouvelles			Jeunes entreprises inno	rantes	1		XD		
battement sur		repties)	K9		44 sex	ies s invectionment	1.4		(44 sexies A) Zone de restructus		L5		XF		
Abattement sur	등 문 CICE (44 un	decies)	L6	ļ	inimob (art. 20	ilier cotée 8C)	K3		la défense (44 ter	decies)			4		
batte	O S Tribeaca oca	ies A)	ØV			l'emploi à riser (44 <i>dundecies</i>)	iF		Zone franche d'ac (44 quaterdecies)	tivité	ХC				
 	Bassin urbain a (art 44 sexdeci		PP		Zone d	e revitalisation ru	rale (art.	44 quindecies)			PC				
	carts de valeurs l						,		10-1	1			XS		
ır feuille	et séparé			t déduction ex pour investis	sement		X9	<u>-</u>	Créance dégagée preport en arrière de	e défic	it ZI)	XG	2	145
	on des produits a			tes éligibles	au régim	e de la taxati	on au	tonnage				T	Y2		4
III.	RÉSULTAT	FISCAL			7			énéfice (I r	agins II)			TOTAL II	XH	2	145
Résultat	t fiscal avant imp	outation des	défici	its reportable	es: {			déficit (II m	•	XI		31 125	XJ		
Déficit	de l'exercice rep	orté en arri	ère (er	ntreprises à l	''IS)*			-one (II II				····	┤~ "│		
	antérieurs imputés				<u> </u>	s à l'IS)*				- '''		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	XL		
	TAT FISCAL			· · ·		T reportable	en av	ant (ligne X	 O)	XN		31 125	Xo		
			/.	3 1, 00	101		44	/9.10 31	-,	1441		J = 14J	1.0		

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE

I - REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
Dong	600
Agric 1990 to 1	a control
	
	
 	
	7/72*

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE

II - DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
Crédit impôt compétitivité emploi	1 785
Crédit impôt mécénat	360
\$22. ₁	·11/4.
	13 11(2)
	,
	1
	
	
	-
	<u> </u>
	
	111111111111111111111111111111111111111
	·

Désignation de l'entreprise SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2019

Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5				
Déficits reportables (différence K4-K5)		;		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, O	CHARGES SOCIALES ET FISC	CALES CORRE	ESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les s sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 1 er du CGI, dotati	alariés pour les entreprises placées ions de l'exercice			ŻŤ	2 792
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NO		SIETTE DE L'I	MPÔT	La Ville	, #'4 ⁹
(à détailler sur feuillet	séparé)	Dot	ations de l'exercice	Rep	orises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.	correspondantes non déductibles 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZV		zw	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *		<u> </u>			
		9D		9E	
		9F		9G	
		9Н		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9М		9N	
		9P		9R	
		98	···.	9T	
TOTAUX (Y)	N = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à rep	orter au tableau 2058-A :		₩ ligne Wl		↓ ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉ	THODE PAR COMPOS	SANTS (ari	t. 237 senties	du C	(GI)
Montant au début de l'exercice Imputations Montant net à la					
Montant de la réintégration ou de la déduction fin de l'exercice				ue rexercice	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case coπespond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

	Dési	gnation de l'entreprise SARL CONCEPT ENTREPR	ISE	INFORMATIQUE	Ε							Néan	ı []*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	øс				A 664-4:	– Rése	rve légale	ZB		<u> </u>		
		antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				SN	Affectations aux réserves	- Autr	es réserves	ZD		11	. 48	32
	NES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	11 48	82	AFFECTATIONS	Dividendes	`		ZE				
	OKIGINES					ECT	Autres répar	itions		ZF				
'	ີ [Prélèvements sur les réserves	ØE			AFI	Report à nou	veau	ÿ₹ ***	ZG				
		TOTAL I	ØF	11 48	82		(N.B. Le total I doit né		galambotalli) OTAL II	ZH		11	. 48	32
	RE	NSEIGNEMENTS DIVERS					:					Exercic	eN:	
	ENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Pré	cisez le prix de revient de crédit-bail	es bier	ıs pris	J7)	YQ				
	ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail immobilier			·					YR				
L	ENG	- Effets portés à l'escompte et non échus						_	•	YS				
	ES	— Sous-traitance								YT		4.8	10)4
	IARG	Locations, charges locatives et de copropriété	(dor	nt montant des loyers des location pour une durée >	biens 6 mo	pris is	18	7 :	200)	XQ		7	20	00
E S	EECT	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
OST	TERN	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors ré	troce	ssions)						ss		6	86	 57
ESI	SAC	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	·				
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		63	59		
ETA	¥	Total du poste corres	pond	ant à la ligne FW du t	tablea	au n° 20	052			ฆ		125	76	54
	ET S	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW		2	44	<u></u>
	IMPOTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont	t taxe intérieure sur les pro	duits p	étroliers	ZS)	9Z		3	49	90
Ц	≅' `	Total du compte corres	pond	lant à la ligne FX du t	tablea	u nº 20	052			YX		5	93	35
	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY		232	4()5
	Ţ.	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cou services ne constituant pas des immobilisations 	rs de	l'exercice au titre de	s bier	ıs et				YZ		152	74	11
		— Montant brut des salaires *								øв		29	75	56
1	္ထ	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'imp	ôt lo	rs de la première optio	on po	ur le ré	gime simplifi	é d'impo	sition *	øs			-	
	VERS	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK				%
	חם	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			-	- Filiales et pa prévu par art. 38	rticipation	15: (Liste au 20 au CGI))59-G		Si oui cocher I Sinon 0	ZR	0
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt	prév	rue au 4 de l'article 2	38 <i>bi</i> s					RG				
	ĺ	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortisser	nent e	xceptionnel chez l'entre	prise	investiss	seur dans le cad	re de l'artic	ele 217 <i>octie</i> :	RH				
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		Plus-values à 15%	JK		-		Plus-values à (0%	JL			
1 2	E E			Plus-values à 19%	JM				Imputation	18	JC			
10.1	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN				Plus-values à (0%	10			
~	ا ``			Plus-values à 19%	JP				Imputation	15	JF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la	a soci	été mère	du groupe	11						

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A

		ation de l'entreprise : SARL CON	CEPT ENTREPRISE	INFO	ORMATI	QUE					Néant *
	A.	- DÉTERMINATION DE LA VAL	EUR RÉSIDUELLE								
Nati	are e	t date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeu	r nette réé	valuće*	Amortissements prati en franchise d'imp	qués Au ot amortiss	tres ements*	Va	leur résiduelle
	1	CLOISONS PLACOSTIL VEGA 3 29/04/2012	1 069					713	-		355
	2	ORDINATEUR SONY UC V 3M 10/12/2005	1 420				1 4	120			-
	3	LECTEUR DVD SONY 11/06/2005	208				2	208			
	4	LECTEUR DVD PORTABLE 26/05/2005	149				1	149	•		
*SIIO	5	ECRAN PLASMA PHILIPS 05/11/2005	1 831			_	1 8	331	£		
lisati	6	PORTABLE COMPAQ V6115 BOU 03/04/2007	751		•		7	751			
I. Immobilisations*	7	IPAD BOULANGER 12/06/2010	609				6	509			
] []	8					_					
	9					-					
	10										
	11							=======================================			-
	12										
		B - PLUS-VALUES, MO	DINS-VALUES			(Qualification fisca	le des plus et moi	ns-values réal	isées	*
		Prix de vente	Montant global de la plus ou de la moins-value		Court	terme		Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
		•	•		(Ð	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		0
	ı		(355)	(355)	·				
	2			-							
	3										
	4										- <u> </u>
*suc	5										
lisati	6										
mobilisations*	7										
I. Im	8										
	9										
	10										-
	!!										
	12										
	13	Fraction résiduelle de la provision spe éléments cédés	éciale de réévaluation afférer	ite aux	+				•		
	14	Amortissements irrégulièrement différés s			+						
	15	Amortissements afférents aux éléments o bles par une disposition légale			+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptal fiscale pour investissement, définie par le ment utilisée			+						
II - Autres éléments	17	Résultats nets de concession ou de sous de brevets faisant partie de l'actif immo onéreux depuis moins de deux ans									
Autres	18	Provisions pour dépréciation des titres r values à long terme devenues sans objet	elevant du régime des plus ou au cours de l'exercice	moins-							
=	19	Dotations de l'exercice aux comptes de relevant du régime des plus ou moins-va	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	es titres		 		<u> </u>			
	<u></u>	Divers (détail à donner sur une no		()!-						_	
		ADRE A : plus ou moins-value netto des lignes 1 à 20 de la co ADRE B : plus ou moins-value netto	olonne) (9)		(355)					
	C	des lignes 1 à 20 de la co	olonne) (10	mique	(.	A)		(B) (ventilation par taux			(C)
	C	ADRE C : autres plus-values taxa	bles à 19 % (II)					(ventilation par taux			

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2019

Désignation de l'entreprise	SARL CONCEPT ENTREPR	ISE	INFORMATIQUE			Néant X		
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)								
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à			
	Imposition répartie			réintégré	de l'exercice	réintégrer		
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)			i				
au cours de	sur 10 ans				·			
l'exercice	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	I)						
	TOTA	AL 1			·			
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1		·				
		N-2						
		N-1						
		N-2						
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3						
au cours des		N-4						
exercices antérieurs	, .	N-5						
	(à préciser) au titre de : N-7	N-6						
		N-7						
		N-8						
		N-9						
	тот	AL 2						
Cette : Plus-values de fu	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES rubrique ne comprend pas les plus-value sion, d'apport partiel ou de scission es soumises à l'impôt sur les société	s affér	entes aux biens non amortiss	sables ou taxées lors des opé Plus	IRES DES APPORTS rations de fusion ou d'apport -values d'apport à une socié essionnelle exercée à titre in	été d'une activité		
Origine de	s plus-values et date ons ou des apports	-	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
				-				
		-						
					-			
	TO	TAL						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

,	_	$\overline{}$
(1	4)
١	٠.	٠,

Formulaire obligatoire (article 53 A

Désignation de l'entre	orise · SARI, C	ONCEPT ENTREPRIS	E INFORM	ATIOUE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		🗀 *			
Designation de 1 entrep	orise: <u>orinta c</u>	Rappel de la plus ou moin				D ou 12 8 %	Néant X			
		Gains nets retirés de la ce	<u> </u>							
Entreprises soumises à l'iEntreprises soumises à l'i	•	choras da regime da long								
		Gains nets retirés de la ce (art. 219 I a sexies-0 du	CGI) (*.	ns titres (iont le prix de revient est	supérieur à 22,8 M G				
						30 (24)				
I - SU	IIVI DES MOI	NS-VALUES DES I	ENTREPR	ISES S	SOUMISES À L'IM	PÔT SUR LE RE	VENU			
0		Moins-values		lmpu l	tations sur les plus-values ong terme de l'exercice	ν	Solde des noins-values			
Origine		à 12,8 %			imposables à 12,8 %	· ·	à 12,8 %			
(1)		② 			3		•			
Moins-values nett	es N						, , , , , , , , , , , , , , , , , , , 			
	N-1									
	N-2									
	N-3									
Moins-values nettes long terme subies au	N-4									
cours des dix exercices	N-5									
antérieurs (montants restant à	N-6									
déduire à la clôture du	N-7									
dernier exercice)	N-8									
	N-9									
	N-10									
II - SUIVI DES M	OINS-VALUE	S À LONG TERME	DES ENT	REPR	ISES SOUMISES	À L'IMPÔT SUR	LES SOCIÉTÉS *			
		1			Imputations	·	 			
		Moins-values	T		sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values			
Origine	À 19 %,	À 19% ou 15 % imputables	À 19% ou imputa	bles	À 15 %	sur le résultat de l'exercice	à reporter			
	16,5 % ⁽¹⁾ ou à	de l'exercice	sur le résultat de l'exercice		Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		col 7=2+3+4-5-6			
	15 %	(article 219 l a sexies _0 du CGl)	(article 2) sexies (du CO	9 1 a) <i>bis</i>	A 10,5 %					
1	2	3	4		3	6	0			
Moins-values nettes N										
N-1										
N-2										
Moins-values nettes à N-3										
cours des N-4	dix exercices antérieurs N_5									
antérieurs N-5 (montants										
restant à déduire à la N-6							1			
clôture du dernier N-7 exercice)										
N-8							1			
N-9						-				
N-10										

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL CONCEPT ENTREPRIS	Désignation de l'entreprise : SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE					Néant X *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENI	REG	ISTREMENT DE	LA RÉ	SERVE	SPÉCIALE P	OUR L	'EXERCICI	ΕN
		Sc	ous-comp	tes de la	réserve spéciale de	s plus–v	alues à long te	erme
		taxées à 10 %	taxées à	15 %	taxées à 18%	taxé	es à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							113130
TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
(– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés								
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							_
TOTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS PO	UR	FLUCTUATION	DES C	OURS*	(5 •,6 •,7 • aline	éas de	l'art. 39-1-	5 • du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de		montar	its prélev	és sur la r	éserve			e la réserve
à l'ouverture de l'exercice l'année		donnant lieu ne donnant pas lieu à la clôture de l'exer à complément d'impôt ③ à complément d'impôt ④ ⑤				_		
	1					ı		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2019

du Code général des impôta) ET DE LA VALEUR AJOUTEE		
Désignation de l'entreprise : SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE		Néant *
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois	12	
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	1
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		·•
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 033 024
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	ок	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ	
TOTAL 1	ox	1 033 024
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		······································
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН	17
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	322
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	хт	
TOTAL 2	ОМ	339
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		333
Achats	ON	692 142
Variation négative des stocks	1-1	682 143
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OQ	41 365
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre	OR	118 564
d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow	20
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition	ΟU	
dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	355
TOTAL 3	O1	842 449
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	190 914
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	190 914
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), v ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.	euillez	compléter le cadre
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X	, -	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 033 024
Effectifs au sens de la CVAE	EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	нх	
Période de référence GY 0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 GZ 3 1 / 1 2	1/	2 0 1 8
Date de cessation HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(I) Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. Ill au CGI) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/	(1)
/ 1	

Néant
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 4 5 1 7 9 6 0 4 9 0 0 0 4 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE
ADRESSE (voie) 100 avenue de Saige
CODE POSTAL 33600 VILLE PESSAC PESSAC
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 99
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique FOMPBONNE DE GALATHEAU Prénom(s) Eric
Nom marital % de détention 99.00 Nb de parts ou actions 99
Naissance: Date 30101971 N° Département 33 Commune BLAYE Pays FRANCE
Adresse: N° 100 Voie de Saige
Code Postal 33600 Commune PESSAC Pays FRANCE
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. Ill au C.G.I.) NIO da dánôi

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

	1	7
Į	_	1

(1) Néant X *

N° de dépôt				
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018	N° SIRET 4 5 1 7 9 6 0 4 9 0 0 0 4 2			
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE				
ADRESSE (voie) 100 avenue de Saige				
CODE POSTAL 33600 VILLE PES	SAC .			
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5			
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
Adresse: N° Voie				
Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
Adresse: N° Voie				
Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France) N° Voie	% de détention			
Adresse: Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination	1 ays			
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
N° Voie	7, 40 40 (1,1)			
Adresse: Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
Adresse: N° Voie				
Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
Adresse: N° Voie				
Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
N° Voie	70 de detelition [
Adresse: Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			
N° Voie				
Adresse: Code Postal Commune	Pays			
1	·			

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE

Sarl au capital de 7 700 €uros

<u>Siège Social</u>: 100, avenue de Saige 33600 PESSAC

RCS Bordeaux B 451 796 049

RAPPORT DE GESTION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE POUR L'EXERCICE CLOS AU

31 décembre 2018

Chers Associés,

J'ai l'honneur de vous exposer la situation de notre société et son activité pendant l'exercice de 12 mois s'étendant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

A - ACTIVITE ET RESULTATS

Je vous précise tout d'abord qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation de nos comptes et dans les méthodes d'évaluation.

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires hors taxe sur la valeur ajoutée s'est élevé à 1 034 366,99 € soit une augmentation de 174 364,81 € par rapport à l'exercice précédent.

Le produit de nos ventes ont permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de 31 407,87 € soit une augmentation de 19 470,26 € par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de 31 535,65 € soit une augmentation de 19 385,56 € par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net, compte tenu des charges et produits exceptionnels, est bénéficiaire de 23 671,80 € soit une augmentation de 12 189,04 €.

B - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS L'OUVERTURE DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun événement n'est intervenu.

C - DISPOSITIONS DIVERSES

En ce qui concerne le résultat de l'exercice qui est de 23 671,80 €, je vous propose de l'affecter comme suit :

- ⇒ En totalité au compte « Autres réserves »,
- ⇒ Ce qui porte le total de ce compte à la somme de 237 404,67 € solde créditeur.

Puis, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Je vous remercie de la confiance que vous voudrez bien me témoigner,

Et vous prie d'agréer, Chers Associés, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

La Gérance

CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE

Sarl au capital de 7 700 €uros

<u>Siège Social</u>: 100, avenue de Saige 33600 PESSAC

RCS Bordeaux B 451 796 049

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 23 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 23 avril à 9 heures, les associés de la société CONCEPT ENTREPRISE INFORMATIQUE se sont réunis au siège social.

Sont présents à l'assemblée :

- Monsieur Eric FOMBONNE de GALATHEAU Propriétaire de 99 parts sociales,
- Monsieur Jean Luc Baldelli
 Propriétaire de 1 part sociale.

Seuls associés de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la société.

- L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric FONBONNE de GALATHEAU, le gérant.

Le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- L'ordre du jour de l'Assemblée,
- Le texte des projets des résolutions présentés par la gérance.

aus FDG- Le Président déclare que les documents et renseignements visés ci-dessus ont été envoyés aux associés et tenus à leur disposition au siège social conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi du 24 juillet 1966 et de l'article 636 du Décret du 23 mars 1967.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2018,
- Affectation des résultats,
- Quitus de la gérance,
- Approbation de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Puis Monsieur Eric FONBONNE de GALATHEAU donne lecture du rapport de la gérance exposant, notamment, la situation de la société au cours de l'exercice écoulé et son évolution prévisible.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2018 ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Gérance, décide d'affecter le résultat bénéficiaire, soit 23 671,80 €, de la manière suivante :

- ⇒ En totalité au compte « Autres réserves »,
- ⇒ Ce qui porte le total de ce compte à la somme de 237 404,67 € solde créditeur.



Il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué pour l'année 2018.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il a été distribué les dividendes suivants, au titre des trois exercices précédents.

EXERCICES	Dividendes versés
2015	0 €
2016	0 €
2017	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise, à compter du 1^{er} janvier 2018, Monsieur Eric FONBONNE de GALATHEAU, gérant, à percevoir une rémunération à hauteur de 70 000,00 €.

L'Assemblée Générale entérine également les charges de la gérance à hauteur de 24 620,32 € pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

763